

L'effort d'investissement se p

Budget 2007

Rénovation urbaine, début des travaux du **Champ de Mars**, ouverture des maisons de la **petite enfance**, études sur deux nouveaux **équipements culturels**, marqueront l'année 2007. Dans le même temps, la politique de **proximité** visant à améliorer la vie quotidienne et la **modernisation du service public** se poursuivent.

« **S**ur le plan de la stratégie financière comme sur le plan des priorités de l'action municipale, l'exercice 2007 s'effectue dans la continuité », annoncent le maire Bruno Joncour et son adjointe aux finances Elisabeth Marie. Le budget 2007 est ainsi marqué par : un programme d'investissement important répondant aux priorités définies par l'équipe municipale ; des taux d'imposition qui n'augmentent pas ; une maîtrise des dépenses courantes (dépenses réelles, +2,94 %) tout en développant les services comme celui de la petite enfance.

La section Fonctionnement laisse apparaître, à travers l'augmentation des dépenses de personnel, le développement de nouveaux services (petite enfance, rénovation urbaine, Trait d'Union pour les sans-abri). Le soutien aux associations culturelles, sportives, sociales reste constant. En face, les recettes croissent de 2,76 % (tarifs des services, rentrées fiscales, dotations de l'État...). Cette maîtrise des dépenses permet de dégager une marge de financement pour l'investissement. (lire notre encadré).

Les grands axes du plan pluriannuel d'investissement sont repris dans la section Investissement,



avec un total de 11 M€ d'euros de dépenses pour les équipements.

L'aménagement du paysage urbain et du territoire

C'est la priorité du budget 2007, une année marquée par le lancement de différents grands chantiers engageant l'avenir de la cité.

Le premier volet est la politique de logement et d'amélioration de l'espace public dans les quartiers Balzac Europe Ginglin et Croix Saint-Lambert. La signature de convention avec l'ANRU a marqué le lancement officiel de l'opération de renouvellement urbain. Sont inscrits au financement 2007, les premiers travaux de réseaux sur la Plaine de Balzac et avenue Loucheur, la viabilisation des terrains à la Hunaudaye. Hors cadre ANRU, la Ville provisionne 100 000 € pour les espaces extérieurs Cité Waron et 100 000 € pour l'implantation d'un troisième espace de proximité au Point du Jour.

Le second volet c'est la dynamisation du centre-ville et de la cité qui passe par le centre commercial du Champ de Mars (déconstruction de la barre de l'Inspection académique, déménagement de la gare des Tub, premiers aménagements rues Sainte-Barbe et Saint-François), mais aussi par le centre d'affaires à Charner, la valorisation des friches du Légué, l'aménagement du secteur de la gare, la poursuite de la revalorisation du parc des Promenades : les études se

© Photoir

poursuivent sur ces dossiers. Enfin le diagnostic établi dans le cadre du Plan Local d'Urbanisme sera présenté en avril : le PLU fixe les perspectives d'aménagement de la cité à long terme. L'aménagement du paysage urbain et du territoire, qui comprend aussi voirie et espaces verts, représente 4,7 M€ en Investissement.

Enfance et Education

La petite enfance est une priorité municipalité, à travers une amélioration des modes de garde. Un crédit complémentaire est inscrit pour les maisons du petit enfant qui ouvriront en avril au Point du Jour et en juin à la Croix Saint-Lambert (l'investissement total est de 2,9 M€).

Le programme de grosses réparations et travaux

oursuit



© Banana stock



© Photo archives - Olivier Tarapy



se poursuit dans différentes écoles. Parmi les plus visibles, signalons les menuiseries à la Croix-Rouge et à Balzac, la création d'un préau à l'Établette, la réfection des cours de récréation de Balzac et l'Établette. Un crédit est également affecté au renouvellement du matériel informatique et pédagogique. Secteur petite enfance/éducation : 800000€.

Culture et sports

En culture, le projet de deux équipements majeurs s'affine en 2007 : la cité de la musique et

de la danse d'une part ; la scène de musiques actuelles (SMAC) de la Citrouille d'autre part. En sports, l'aménagement d'un terrain de football synthétique est à l'étude. D'autres réalisations sont prévues : un accueil et des vestiaires pour le club de canoë-kayak, un auvent pour les gradins au stade Hélène-Boucher, la couverture de l'entrée du centre départemental de tennis. Équipements culturels et sportifs : 2,6 M€.

Sports, éducation, enfance, aménagement urbain, espaces verts... Quelques-unes des facettes du budget 2007.

Moyens renouvelés pour le service public

La remise aux normes des bâtiments publics est un vaste chantier de sécurité. Deux programmes pluriannuels sont lancés, l'un à l'hôtel de ville (2,4 M€ sur 6 ans), l'autre pour les différents bâtiments communaux (1,3 M€) avec une priorité pour Curie. Le centre de secours principal et les cellules commerciales du Chai sont également concernés. Le renouvellement du matériel technique, administratif et informatique concourt à la modernisation du service public. Équipements des services municipaux : 2,3 M€.

• Le budget en détail sur www.saint-brieuc.fr

Le budget en chiffres

- Le budget total s'élève à 85,5 millions d'euros.
- La section Fonctionnement présente 55,7 M€ de dépenses réelles et 59,4 M€ de recettes, soit une épargne brute de 3,7 M€ destinée à la section Investissement.
- En section Investissement, les dépenses consacrées aux équipements s'inscrivent à hauteur de 11,1 M€ (y compris les subventions). Une fois le capital de la dette remboursé (835 000€), le financement des investissements est assuré par l'autofinancement net (2,84 M€), les ressources propres (2,8 M€) et le recours à l'emprunt (5 M€).
- L'annuité de la dette continue de diminuer créant ainsi de nouvelles marges pour financer les investissements futurs.
- Dépenses de fonctionnement / habitant = 1139 €. Produit des impositions directes / hab. = 461 €. Recettes réelles de fonctionnement / hab. = 1213 €. Dépenses d'équipement brut / hab. = 209 €. Encours de la dette / hab. = 168,89€. Dotation globale de fonctionnement (État) par hab. = 314 €. Dépenses de personnel / dép. réelles de fonctionnement = 65,5%. Coeff. de mobilisation du potentiel fiscal = 136,10%. Dép. réelles de fonctionnement + remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement = 95,80%. Dépenses d'équipement / recettes réelles de fonctionnement = 17,24%. Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement = 13,92%.